



Demande d'aide en droit immobilier

Par **valérie**, le **28/04/2008** à **11:40**

J'ai fait l'acquisition d'un appartement fin 2006.

Je reçois récemment un appel de fonds (exceptionnel procédure) concernant l'accident d'une dame et de sa fille (locataires), qui s'est produit ds l'immeuble en sept 2004. Il s'agit d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Le procès qui a eu lieu s'est achevé en sept 2007.

Je n'étais, jusqu'alors, pas du tout au courant de cet incident.

Le règlement incombe t'il à moi ou à l'ancien propriétaire (étant donné que les faits sont intervenus avant mon arrivée ds les lieux)??

Merci de votre aide.

Bien cordialement.